

Simplification des procédures de qualification

Anne Oppliger
Secrétaire générale
OrTra Santé-Social Vaud





Le titre d'un métier révèle-t-il les mêmes compétences pour tous les candidats d'un métier ?

Le métier de CFC ASE sous la loupe



1. Préambule
2. Les caractéristiques du métier d'ASE
3. Le métier en chiffres
4. La problématique du métier d'ASE
5. Les buts et les enjeux de la procédure de qualification
6. Quelle garantie de reproductibilité de la procédure de qualification au sein du Canton et dans toute la Suisse?
7. Les principes de la procédure de qualification pour des compétences liées à la relation humaine
8. Conclusion



1. Préambule

- Pourquoi simplifier ?
- Est-ce que la simplification a le même impact pour chacun des acteurs ?



1. Préambule

Les acteurs concernés par la procédure de qualification des ASE:

- Employeurs
- Apprentis
- FEE
- Experts
- Bénéficiaires
- Commission de qualification et chefs-experts
- DGEP (Etat de Vaud)



1. Préambule

La simplification des procédures de qualification vise en premier lieu à réduire la charge organisationnelle et administrative tout en maintenant une qualité élevée

Extrait de «composantes et données clés des procédures de qualification avec examen final» SEFRI 8 juillet 2016



2. Les caractéristiques du métier d'ASE

Le CFC d'assistant socio-éducatif (ASE) comprend trois domaines :

- accompagnement des personnes handicapées
- accompagnement des personnes âgées
- accompagnement des enfants
- et une variante généraliste

Métier jeune, 1^{ère} volée sortie en 2009.

Ordonnance en révision, entrée en vigueur en 2021.



2. Les caractéristiques du métier d'ASE

Selon l'ordonnance, les compétences que doivent démontrer les candidats à la procédure de qualifications sont:

- Professionnelles (art.5 OrFo)
 - a. travail avec les personnes accompagnées
 - b. exercice du rôle professionnel et collaboration
 - c. connaissance de l'institution et du contexte
- Méthodologiques (art. 6 OrFo)
 - a. techniques de travail;
 - b. approche et action interdisciplinaires axées sur les processus;
 - c. stratégies d'apprentissage;
 - d. flexibilité;
 - e. pensée systémique



2. Les caractéristiques du métier d'ASE

- Sociales et personnelles (art. 7 OrFo)
 - a. autonomie et responsabilité
 - b. discrétion
 - c. empathie
 - d. apprentissage la vie durant
 - e. aptitude à la communication
 - f. capacité de gérer des conflits
 - g. aptitude au travail en équipe
 - h. civilité et présentation adaptée à la situation
 - i. résistance physique et psychique



3. Le métier en chiffres

- 440 candidats et donc autant d'institutions
- 160 experts

- Commission de qualification 1 100 h
- Nombre d'heures d'expertise terrain 4 000 h
- Nombre d'heures de corrections 640 h
- **Total des heures de la procédure 5 740 h**

- Coûts : 5 740h * 34.- Fr 195 160.-
- Coût **Fr. 444.-/apprenti**



4. La problématique du métier d'ASE

Le constat partagé:
l'évaluation des compétences (TPP) ne semble pas
répondre aux exigences de reproductibilité.



5. Les buts et les enjeux de la procédure de qualification

- But de la procédure
 - Vérifier si les d'apprentis arrivées au terme de leur apprentissage ont acquis les compétences opérationnelles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle définie
- Enjeux
 - pour le métier
 - pour les employeurs
 - pour la procédure



6. Quelle garantie de la reproductibilité de la procédure de qualification au sein du Canton et dans toute la Suisse ?

Comment offrir cette garantie?

- Évaluer des compétences lorsque le candidat est son propre outil
- Évaluer 440 candidats par 160 experts
- Évaluer des compétences différentes dans des domaines différents
- Évaluer avec des outils qui laissent la place à la subjectivité



7. Les principes de la procédure de qualification pour des compétences liées à la relation humaine

Critères de qualité lors de l'examen

- Validité
- Fiabilité
- Égalité des chances ou équité
- Aspects économiques



8. Conclusion

Simplifier oui, et ...



Merci de votre attention.

La parole est à vous.

